

des ressortissants d'Europe de l'Est, d'Afrique et du Moyen-Orient dans le cadre du programme canadien pour les réfugiés. Les missions d'Europe de l'Ouest ont traité 4 861 dossiers de réfugiés durant l'année. Les missions à Madrid et à Ankara ont été dotées de services d'immigration alors qu'on a fermé ceux de Milan, dont le territoire est actuellement desservi par l'ambassade à Rome.

Relations culturelles

Les programmes touchant les domaines de la culture et des affaires publiques ont contribué à promouvoir les objectifs de la politique étrangère du Canada et à renforcer les relations bilatérales avec les pays européens. De nombreuses manifestations artistiques, dont une importante tournée de l'Orchestre symphonique de Montréal, ont permis aux entreprises culturelles canadiennes de mieux s'implanter sur ces marchés essentiels à leur épanouissement. Des réunions des commissions culturelles mixtes avec l'Italie et le Royaume de Belgique et des consultations formelles sur la culture avec les Pays-Bas et le Royaume-Uni ont mis en évidence l'importance des échanges culturels avec ces pays. Le Canada a également signé avec la Grèce un protocole d'entente sur les relations culturelles.

Communauté européenne

Les relations du Canada avec la Communauté européenne pendant l'année à l'étude ont été marquées par une partici-

pation de plus en plus intense des milieux politiques à sa gestion, depuis la rencontre entre le ministre du Commerce extérieur et son homologue de la Communauté européenne en mai 1987 jusqu'à la visite du premier ministre au président de la Commission des Communautés européennes en mars 1988. Ces visites ont permis de mieux situer les points de friction bilatéraux dans le contexte général d'une relation commerciale en expansion et de programmes de coopération industrielle, scientifique et technique réussis. Le ton de la relation avec la Communauté européenne, représentée par la Commission (qui est son bras exécutif), est toutefois resté marqué par des différends sur des questions précises, dont plusieurs ont fait l'objet de consultations ou de procédures de règlement des différends en vertu du GATT. C'est là une conséquence inévitable de sa souveraineté sur le commerce, l'agriculture et les pêches, domaines qui sont depuis toujours à l'origine de la majorité des points de friction bilatéraux. Par contre, les États membres ont pour l'essentiel conservé leur souveraineté dans les domaines où la coopération bilatérale est un succès (par exemple, les relations culturelles).

Parmi les motifs de désaccord qui affectent les relations entre le Canada et la Communauté européenne figurent les pressions continues exercées par la Communauté pour obtenir un plus grand accès aux stocks de poisson non excédentaires, situation qui s'est aggravée du fait de l'expiration de leur droit à des contingents en vertu de l'accord de pêche à long terme entre le Canada et la

Tableau 6

IMPORTATIONS CANADIENNES VENANT DE L'EUROPE DE L'OUEST, PAR PAYS

(milliers de dollars canadiens)

	1985	1986	1987	Variation 86/87 (%)
Belgique et Luxembourg	530 130	618 229	620 964	0,4
France	1 372 610	1 585 291	1 489 423	-6,0
RFA	2 715 609	3 453 228	3 535 023	2,4
Italie	1 331 098	1 671 356	1 693 286	1,3
Pays-Bas	622 854	694 138	754 063	8,6
Royaume-Uni	3 280 844	3 721 154	4 341 860	16,7
Irlande	217 879	244 818	199 701	-18,4
Danemark	228 918	233 493	249 491	6,8
Grèce	47 880	70 250	63 441	-9,7
Portugal	87 274	78 294	89 025	13,7
Espagne	366 482	441 423	484 535	9,8
Gibraltar	385	118	—	—
Malte	5 814	3 390	1 273	-62,4
Autriche	182 181	212 962	247 782	16,4
Finlande	200 124	253 960	287 690	13,3
Islande	3 498	11 883	8 319	-30,1
Norvège	187 912	167 561	256 863	53,3
Suède	682 834	788 209	884 005	12,2
Suisse	488 955	591 283	606 647	2,6
Turquie	35 888	56 753	78 400	38,1
TOTAL	12 588 791	14 897 891	15 891 789	6,7